

REVETEMENTS DE PEINTURES ET PREPARATIONS ASSIMILEES POUVOIR COUVRANT PRATIQUE DU FEUIL SEC

Page 1/3

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Le présent document est en conformité technique avec la méthode d'essai RNUR n° 1347.
Il ne devra pas être modifié sans l'accord de la RNUR.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente méthode a pour objet de déterminer l'épaisseur minimale du feuil sec permettant de masquer totalement par examen visuel la tôle et les sous-couches.

2.PRINCIPE

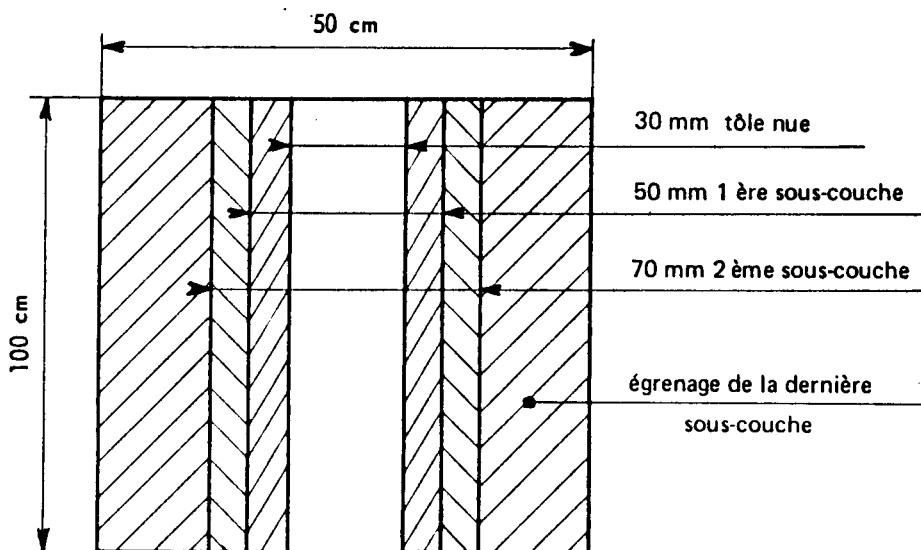
La méthode consiste à appliquer en dégradé une peinture à consistance déterminée.

3.APPAREILLAGE

- Tôle de dimensions environ 100 x 50 cm dégraissée, phosphatée et revêtue d'une ou plusieurs couches de fond.
- Etuvage selon les indications du cahier des charges.
- Matériel d'application prévu dans la méthode d'essai D59 1170.
- Appareil pour la mesure des épaisseurs de feuil sec selon la méthode d'essai D26 5316.
- Salle d'observation avec éclairage selon méthode d'essai D15 1343.

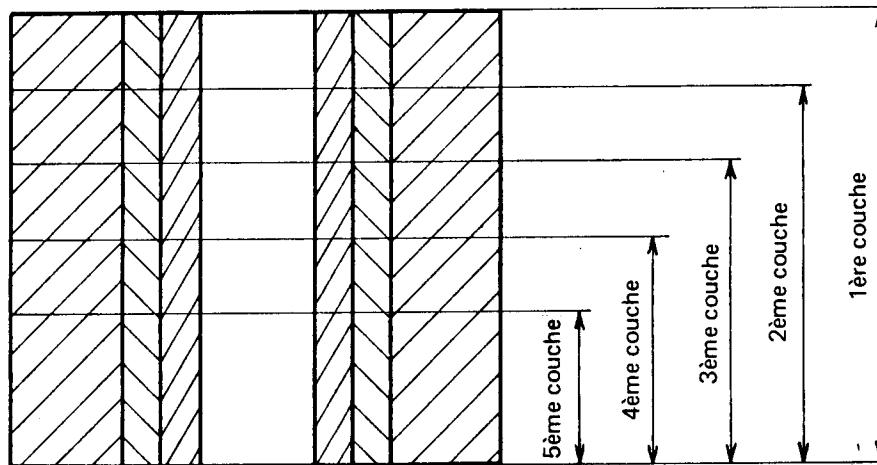
4.PREPARATION DES ECHANTILLONS

- Diluer le produit à la consistance prévue avec le ou les solvants appropriés, méthode d'essai D55 1339.
- Ponçage des sous-couches suivant le schéma ci-dessous :



5.MODE OPERATOIRE

- Les échantillons de peinture seront prélevés dans les récipients dans lesquels les produits sont reçus.
- Agiter et homogénéiser convenablement les échantillons avant le prélèvement de prise d'essai.
- Préparer le prélèvement de la prise d'essai selon méthode d'essai D55 1016.
- Verser le produit prêt à l'emploi dans le godet du pistolet.
- Pistoler l'éprouvette de tôle suivant les conditions de pistolage de la méthode d'essai D59 1170 et selon le schéma ci-dessous et avec matage de 2 minutes entre couches.



- Etuver suivant méthode.
- Mesurer sur la tôle les épaisseurs du feuil sec selon méthode d'essai D26 5316. Les épaisseurs doivent croître régulièrement et l'augmentation ne doit pas dépasser 2 micromètres par centimètre.
- Observer dans la salle d'observation l'éprouvette selon la méthode d'essai D15 1343.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Le pouvoir couvrant du feuil sec est défini par l'épaisseur minimale en micromètre du feuil sec sous laquelle la tôle ou les sous-couches ne sont plus visibles.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit indiquer, outre les résultats obtenus et les conditions de l'essai, les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.

DOCUMENTS CITES :

DOCUMENTS PSA

Méthodes d'essai : D15 1343, D26 5316, D55 1016, D55 1339, D59 1170.